

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 10 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Annik Alder, Audrey Bridger, Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey et messieurs les conseillers Liam Villemaire et Eric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Jean-Simoneau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Environ 15 personnes assistent à la séance à l'ouverture.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION DE L'ACPA : PROJET *NOUVEAUX BOISÉS RIVERAINS DIVERSIFIÉS D'ABERCORN***
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1. Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 5.2. Élection du 2 novembre 2025 - Rapport
- 6. FINANCES**
 - 6.1. Comptes et transferts
 - 6.2. Dépenses autorisées
 - 6.3. Caisse populaire Desjardins - Autorisations
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. Travaux d'urgence – Bris d'équipements au puits municipal situé au 21, rue des Églises Est - Rapport du maire selon l'article 937 du Code municipal
- 9. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1. Remplacement au Comité consultatif d'urbanisme
 - 9.2. Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire – Suivi
- 10. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
- 11. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
 - 11.1. Appui au projet *Nouveaux boisés riverains diversifiés d'Abercorn*
 - 11.2. Comité en route vers le 100e anniversaire d'Abercorn – Bilan au 31 octobre 2025
 - 11.3. Fête des bénévoles
- 12. VARIA**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Jean Simoneau, maire, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02. Il adresse un mot aux personnes présentes. Il remercie la population qui a voté en grand nombre, l'ancien conseil ainsi que le maire Favreau, qui a facilité la transition, de même que les candidats. Il félicite les membres du nouveau conseil. Il sera disponible les lundis après-midi pour rencontrer la population.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 173-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant :

5.3. Mandat à la direction générale pour négocier l'embauche d'une DGA

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DE L'ACPA : PROJET *NOUVEAUX BOISÉS RIVERAINS DIVERSIFIÉS D'ABERCORN*

Madame Agathe Frenette, présidente par intérim de l'Association Culture et Patrimoine Abercorn (ACPA) ainsi que Monsieur Charles Lussier présentent le projet *Nouveaux boisés riverains diversifiés d'Abercorn*.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

RÉSOLUTION 174-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal du 1^{er} octobre 2025 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION

5.1. Déclaration des intérêts pécuniaires

Les membres du conseil Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

5.2 Élection du 2 novembre 2025 – Rapport

Le directeur général fait rapport au conseil sur l'élection générale du 2 novembre 2025 :

- Taux de participation de 62,97 %
- Le poste de maire et le poste numéro 4 ont été élus par acclamation
- Il y a eu égalité au poste numéro 5. À titre de président d'élection, une requête a été présentée à la cour le 6 novembre pour un nouveau dépouillement. Celle-ci ayant été accordée le matin, un nouveau dépouillement a eu lieu en présence de candidats le jour même, dans l'après-midi. Le juge a dû se prononcer sur deux bulletins rejetés et il a maintenu le rejet de ceux-ci.
- Considérant l'égalité de 104 voix pour chacun de candidat, un tirage au sort a été effectué par le président d'élection et c'est le nom madame Margaret Lefebvre Macey qui est sortie.

5.3. Mandat à la direction générale pour négocier l'embauche d'une DGA

RÉSOLUTION 175-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

De mandater la direction générale pour négocier l'embauche d'une DGA à temps partiel avec la municipalité de Freightsburg

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. FINANCES

6.1. Comptes et transferts

RÉSOLUTION 176-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et des transferts en date du 6 novembre 2025 au montant de 80 413.91 \$ et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Rapport des dépenses autorisées

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées au 30 septembre 2025.

6.3. Caisse populaire Desjardins - Autorisations

RÉSOLUTION 177-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR Mme Audrey Bridger,
ET RÉSOLU :

Que le maire et le DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRESORIER soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exercent tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité:

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRESORIER exercera seul les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité:

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante:

SOUS LA SIGNATURE DE DEUX (2) D'ENTRE EUX, ÉTANT ENTENDU QUE LA SIGNATURE DU MAIRE OU DU MAIRE SUPPLÉANT (1/2) ET LA SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE (1/2) DOIT TOUJOURS APPARAÎTRE

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

LES POUVOIRS MENTIONNÉS DANS LA RÉSOLUTION ÉNONCÉE PRÉCÉDEMMENT SONT EN SUS DE CEUX QUE LES REPRÉSENTANTS POURRAIENT AUTREMENT DÉTENIR.

CETTE RÉSOLUTION DEMEURERA EN VIGUEUR JUSQU'À CE QU'UN AVIS ÉCRIT DE SA MODIFICATION OU DE SON ABROGATION AIT ÉTÉ REÇU À LA CAISSE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Travaux d'urgence – Bris d'équipements au puits municipal situé au 21, rue des Églises Est - Rapport du maire selon l'article 937 du Code municipal

- Le maire mentionne que le 28 octobre 2025, la pompe du puits municipal n'est pas reparti normalement;
- Les tests effectués n'étant pas concluants, nous avons soupçonné en soirée avec Marc-Antoine Fortier de la Sécurité incendie que le problème pourrait résulter de l'alimentation d'Hydro-Québec. L'équipe d'Hydro-Québec qui s'est déplacée a constaté la vétusté des transformateurs (+- 50 ans) qui n'étaient possiblement plus en mesure de fournir les trois phases comme normalement. Ceux-ci ont été remplacés la nuit même;
- La « drive » de la pompe (environ 3000 \$) et la pompe (environ 7700\$) ont dû être remplacées en urgence;
- Un service de transport d'eau a été requis;
- Un décompte des frais engagés sera soumis au prochain conseil.

Le maire remercie toutes les personnes qui ont travaillé de façon intensive en dehors de leur horaire habituel, tel que Mark Quilliams, des Installations électriques Quilliams, Albert Couture des Pompes M.C., Patrick Lelièvre de Solutions P-Logix, Hydro-Québec, le directeur général, Louis Schinck ainsi que M. Eric Bissonnette, conseiller et maire suppléant.

9. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

9.1 Remplacement au Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION 178-11-2025

ATTENDU qu'un autre conseiller doit être nommé au Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur François Prévost;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

De nommer Madame Annik Alder à titre de membre conseiller du comité consultatif d'urbanisme d'Abercorn, et ce, jusqu'à la fin de son mandat ou jusqu'à ce qu'elle désire se retirer. À ce moment, un autre conseiller devra être nommé;

Que cette résolution remplace la résolution numéro 307-07-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire – Suivi

Madame Hélène Vézina fait le suivi de la Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire que M. Robert Nadeau, représentant de la Table citoyenne, a transmis.

10. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

Aucun dossier.

11. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

11.1. Appui au projet Nouveaux boisés riverains diversifiés d'Abercorn

RÉSOLUTION 179-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Annik Alder,
ET RÉSOLU :

D'appuyer le projet *Nouveaux boisés riverains diversifiés d'Abercorn* présenté par l'Association pour la Culture et pour le Patrimoine d'Abercorn (ACPA) sur les terrains municipaux du Village d'Abercorn et d'accorder une aide financière au montant de 500 \$ pour la réalisation de celui-ci;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2. Comité en route vers le 100^e anniversaire d'Abercorn – Bilan au 31 octobre 2025

Madame la conseillère Hélène Vézina présente le bilan du Comité en route vers le 100^e anniversaire d'Abercorn.

11.3. Fête des bénévoles

RÉSOLUTION 180-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière au montant de 500 \$ à l'ACPA pour l'organisation d'une fête des bénévoles.

Que cette résolution remplace la résolution numéro 171-10-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. VARIA

Aucun dossier.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 181-11-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR Mme Audrey Bridger,
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 20 h 12.

Me Jean-François Grandmont,
OMA, Directeur général et
greffier-trésorier

Jean Simoneau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.